

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du NORD

Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX

Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 21 décembre 2023

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie, sur convocation régulière en date du 12 décembre 2023 au salon d'honneur de l'hôtel de ville et sous la Présidence d' Aymeric ROBIN, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33	Présent(s) : Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, André Kaczor, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Karine Lippert, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Lætitia Millecamp, André Couplet, Marie-Josée Paillousse, Jeanne Barbieux, Patrick Evrard, Jean-Paul Birembaut, Jean-Marc Looten, Eric Monchicourt, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassar, Eric Tounsi, Carine Florent, Émeline Kessler, Florian Renard, Eddy Zdziech, Maklouf Bouaoud, Philippe Lambert et Jean-Claude Priez	
Présents 27 / 33 Pouvoirs : 06 / 33		
Votants 33 / 33		
Secrétaire de séance Florian Renard	Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à : Jocelyne Dusautois à André Kaczor, Agathe Mahmoudi à Annette Bramme, David Belurier à Laëtitia Millecamp, Véronique Hubert à Jean-Paul Birembaut, Mélissa Boucher à Sylvia Potier, Hayette Ait Kaddour à Carine Florent	
	Absent (es) excusés (es) :	Absent (es) :
DELIBERATION 2023.08.04	Budget primitif 2024	

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal,

Vu l'instruction M57 applicable aux communes

Vu le projet de budget primitif 2024

Vu l'avis de la commission finances en date du 6 décembre 2023

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 4 abstentions (E. Zdziech, M. Bouaoud, P. Lambert et JC. Priez),

VALIDE le budget primitif 2024 s'équilibrant comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	7 248 631,26	7 248 631,26
FONCTIONNEMENT	24 904 973,15	24 904 973,15
TOTAUX	32 153 604,41	32 153 604,41

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
 Le Maire
 Aymeric ROBIN

